

SIDÉRURGIE

Les élus CFDT et CFE-CGC de l'usine accusent la direction d'ArcelorMittal d'avoir manipulé les chiffres pour fermer partiellement le site, qu'ils jugent viable. Ils présentent un projet de développement.

Gandrange : les syndicats mettent en cause la bonne foi d'ArcelorMittal

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
À HAGONDANGE.

Le ton monte entre les syndicats et la direction d'ArcelorMittal. Hier matin, les élus CFDT et CFE-CGC du comité d'entreprise de l'usine de Gandrange (Moselle) et du comité de groupe européen ont dénoncé ce qu'ils présentent comme une manipulation de chiffres destinée à condamner le site menacé. « *Le volet industriel présenté dans le cadre du livre IV de la procédure est un dossier à charge rédigé par les président et vice-président de la division européenne des "acières longs" du groupe pour justifier la fermeture partielle de Gandrange et sauver le site de Duisburg* » en Allemagne, affirme Patrick Auzanneau (CFDT) et Pierre Sutter (CFE-CGC), qui pensent que Lakshmi Mittal méconnaît la situation.

S'appuyant sur le rapport réalisé par le cabinet Syndex, ils reprochent à la direction de donner des prix de revient inexacts pour justifier sa décision de fermeture partielle. En 2007, 370 nuances d'acier ont été produites à Gandrange, ce qui a

abouti à une explosion des coûts, selon eux. D'autre part, les élus constatent que la direction retient dans ses hypothèses des coûts de l'électricité largement supérieurs à la réalité. ArcelorMittal s'est refusé à commenter ces déclarations, rappelant que le dialogue aurait lieu dans le cadre légal prévu. Les syndicats présentent leur contre-projet à la direction de l'usine aujourd'hui.

Date limite fin mars

Celui-ci prévoit un retour aux bénéfices dès 2010, moyennant un investissement de 40 millions d'euros auxquels il faut ajouter 4 ou 5 mil-

lions d'euros pour la formation. Un montant à comparer aux 55 millions que coûterait la fermeture, ou aux 140 millions nécessaires à la construction d'une nouvelle aciérie, prônée par la CGT, dont le secrétaire général, Bernard Thibault, se rend ce matin sur le site. Autre différence par rapport à ce contre-projet concurrent, la CFDT et la CFE-CGC entendent maintenir l'usine dans le périmètre d'ArcelorMittal, alors que la CGT, plus méfiante, semble vouloir en sortir.

Côté carnet de commandes, la CFDT propose de répartir la production – à hauteur de 1,05 million

de tonnes par an – à quantités égales entre des « *acières faciles à produire* », qui assureront les volumes nécessaires pour couvrir les frais fixes, et des produits plus sophistiqués à forte valeur ajoutée. Elle suggère en outre de positionner le site sur la production de fil à béton, dont la demande est forte. « *Il n'existe qu'un producteur en France, l'italien Riva à Neuves-Maison (Meurthe-et-Moselle), qui investit pour porter sa production de 1 million de tonnes à 1,3 million* », assure Patrick Auzanneau.

La direction aura jusqu'à fin mars pour examiner ce projet et donner une réponse aux représentants syndicaux. Ces derniers espèrent qu'en quinze jours, l'Etat saura organiser des rencontres entre la direction générale du groupe, les partenaires sociaux et les experts de Syndex, avant que Lakshmi Mittal ne prenne sa décision. D'ici là, d'autres divergences pourraient apparaître entre les syndicats, certains redoutant que la CGT insiste auprès de la direction pour qu'elle étudie formellement son contre-projet.

PASCAL AMBROSI

Bataille judiciaire avec US Steel

Dofasco. ArcelorMittal a annoncé hier avoir entamé une action en justice auprès de la Cour suprême de l'Ontario pour exiger d'US Steel et de Cleveland-Cliffs qu'ils respectent leur engagement de vendre à sa filiale Dofasco leurs intérêts dans la société commune des mines Wabush. Les deux sociétés, qui détiennent respec-

tivement 44,6 % et 26,8 % de cette mine canadienne de fer, avaient accepté de vendre leurs intérêts dans la société commune à Dofasco conformément aux termes d'un accord passé en août dernier. Mais elles ont déclaré le 4 mars qu'elles se retiraient des négociations et abandonnaient le processus de vente.